Encadrant(e) de département d'information médicale

Planifier, organiser et piloter les activités de recueil et de traitement des données de soins, en animant une équipe de professionnels et en veillant à l'efficacité et à la qualité des prestations fournies.

GESTION DE L'INFORMATION
GESTION MÉDICO-ADMINISTRATIVE ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION MÉDICALE

CODE MÉTIER
40L10

RÉFÉRENTIEL

FORMATION

STATUT ET ACCÈS

EXERCICE DU MÉTIER

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- Cadre administratif(ve) de pôle (CAP)

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
http://metiers.anfh.fr/40L10